



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 mars 2025

**Présents :** Jean-Luc, Jean, Guy, Dominique, Fred, Pascal, Jean-Pierre, Jean-Pascal, Charles, Pierre (Guillaume), Sébastien, Richard, Bruno Bodin

**Représentés :** Pierre (Guilbot) a donné pouvoir à Charles et Jean-Claude a donné pouvoir à Jean

### ELECTION DU BUREAU

La séance est ouverte sous la présidence du doyen d'âge, Guy.

Le conseil s'accorde sur la désignation de Dominique en qualité de secrétaire de séance.

#### Election du président :

Jean-Luc indique qu'il est candidat. Aucune autre candidature n'est déclarée. Guy débute alors le vote à main levée comme il est d'usage mais Jean demande qu'il soit procédé à un vote à bulletins secrets. Jean-Luc fait valoir qu'il n'est pas traditionnel de procéder ainsi au club, d'autant plus qu'il n'y a qu'un candidat, et qu'il souhaite connaître la raison de cette demande. Jean et Charles lui répondent qu'ils avaient escompté qu'il ne se représente pas comme il l'avait lui-même annoncé, mais que constatant qu'il souhaitait être renouvelé, ils veulent que tous les administrateurs puissent donner leur avis tout à fait librement. Jean-Luc répond qu'il n'a jamais indiqué qu'il souhaitait quitter la présidence dès cette année, mais que dans ces circonstances, il renonce à se porter candidat.

Guy interroge les administrateurs. Aucun ne se porte candidat. Un vote à bulletins secrets est alors organisé pour que chaque administrateur puisse indiquer qui parmi le conseil il souhaite voir en accepter la présidence. Guy procède au dépouillement :

- 7 administrateurs souhaitent que Jean-Luc conserve la présidence,
- 6 administrateurs souhaitent que Pierre (Guillaume) soit président,
- 2 administrateurs s'abstiennent de donner leur avis.

Au vu de ce résultat, Jean-Luc déclare qu'il ne souhaite pas poursuivre dans la fonction de président. Pierre rappelle qu'il avait exprimé le projet de servir l'association en tant que président mais seulement lorsqu'un relais serait nécessaire. Il veut qu'il soit bien entendu qu'il n'a jamais eu l'intention de se présenter contre Jean-Luc dont il veut saluer la qualité du travail pendant toutes ces dernières années. Il accepte cependant la présidence du club pour ne pas laisser l'association en difficulté.

### **Election du secrétaire :**

Dominique indique qu'il était dans son intention de se porter candidat et, sous réserve que les administrateurs lui maintiennent leur confiance, d'accepter de conserver cette fonction jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur en s'employant à ce qu'un secrétaire-adjoint se prépare activement à la relève indispensable. Il précise qu'il ne savait rien de ce qui allait se produire pour l'élection du président et regrette vraiment les conditions maladroites et contraires à l'esprit de convivialité du club dans lesquelles Jean-Luc n'a pas été reconduit. Dans ces conditions, il ne souhaite plus faire partie du bureau et ne présente pas sa candidature pour être renouvelé dans les fonctions de secrétaire dont l'exercice lui était facilité par la bonne entente, la disponibilité réciproque, et la compréhension constante avec Jean-Luc et Guy.

A nouveau, Guy interroge les administrateurs. Aucun ne se porte candidat. Un vote à bulletins secrets est alors organisé pour que chaque administrateur puisse indiquer qui, parmi le conseil, il souhaite voir en accepter le secrétariat. Guy procède au dépouillement :

- 8 administrateurs souhaitent que Dominique conserve la fonction de secrétaire,
- 3 administrateurs souhaitent que Pascal soit secrétaire,
- 2 administrateurs souhaitent que Jean-Claude soit secrétaire,
- 1 administrateur souhaite que Jean-Pierre soit secrétaire,
- 1 administrateur souhaite que Richard soit secrétaire.

Au vu de ce résultat, Dominique accepte temporairement de conserver la fonction de secrétaire dont il précise qu'il démissionnera le 30 juin prochain, date à laquelle un nouveau secrétaire devra impérativement être choisi qui pourrait être le secrétaire-adjoint à élire à suivre après « tuilage » de 3 mois.

### **Election du secrétaire-adjoint :**

Pascal accepte de présenter sa candidature aux fonctions de secrétaire-adjoint. Il est élu à l'unanimité moins 1 abstention.

### **Election du trésorier :**

Guy déclare se trouver exactement dans la même situation que Dominique et adopter la même position que lui, pour les mêmes raisons. Il déclare qu'il accepte donc de présenter sa candidature en précisant que s'il est élu, il démissionnera lui aussi le 30 juin, date à laquelle un nouveau trésorier devra être élu qui pourrait de même être le trésorier-adjoint à venir. Guy est reconduit dans les fonctions de trésorier à l'unanimité moins 1 abstention.

### **Election du trésorier- adjoint :**

Richard accepte de présenter sa candidature aux fonctions de trésorier-adjoint. Il est élu à l'unanimité moins 1 abstention.

### **Elections des vice-présidents :**

Jean et Jean-Pascal présentent leurs candidatures. Ils sont l'un et l'autre élus à l'unanimité moins 1 abstention.

Le nouveau bureau de l'aéro-club est donc composé comme suit :

- Pierre (Guillaume), président,
- Jean, vice-président, responsable de la maintenance de l'Océanair et correspondant du RSA,
- Jean-Pascal, vice-président, responsable de l'activité ULM et correspondant de la FFPLUM,
- Dominique, secrétaire (temporairement jusqu'au 30 juin 2025),
- Pascal, secrétaire-adjoint,
- Guy, trésorier (temporairement jusqu'au 30 juin 2025),
- Richard, trésorier- adjoint.

Il est rappelé que Fred, qui n'est pas membre du bureau, est chef pilote, instructeur, responsable de l'école de pilotage et de l'activité avion, et correspondant de la DGAC et de la FFA.

Pierre (Guilbot), qui n'est pas non plus membre du bureau, est responsable de la maintenance du Savannah.

## 1. Situation financière

compte courant : 10.200,02 €

compte sur livret : 44.720,53 €

comptes pilotes : 6.865,47 € (44 membres en positif pour 8.266,42 €, 3 membres à 0, 11 membres entre 0 et -150 € pour - 833,74 € et 3 membres en négatif pour plus de - 150 € pour - 567,21 €.

TOTAL : 48.055,08 €

Prêt kit ULM : reste à rembourser 9.994,20 € en 33 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

HdV depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

Océanair : 38 h 42' dont 19 h 53' en double et 18 h 49' en simple

ULM : 29 h 13' dont 5 h 31' en double et 23 h 42' en simple

Le nombre d'heures de vol de l'Océanair est sensiblement inférieur à celui de 2023 (59 h 40') mais supérieur à celui de l'an passé (29 h 38').

Le nombre d'heures de vol de l'ULM est nettement inférieur à celui des années antérieures (71 h 15' en 2023 et 66 h 29' en 2024). Cela s'explique par la chute des heures en double du fait de l'absence d'élèves actuellement en formation (5 h 31' contre 50 h 29' en 2023 et 48 h 13' en 2024) alors que le nombre d'heures solo est lui en augmentation (23 h 42' contre 20 h 46' en 2023 et 18 h 16' en 2024).

## 2. Entretien avion et ULM

AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- Des traces de chocs ont été constatées sur les bords de fuite de pales d'hélice. Leur évolution va être surveillée très précautionneusement.

Jean demande instamment à tous les pilotes d'être particulièrement attentifs à la position de l'hélice tripale lors du tractage de l'avion. Il est absolument impératif de positionner l'hélice de telle sorte que l'une des pales soit « à midi » afin que la barre de tractage ne heurte pas les deux autres pales qui seront « protégées » de part et d'autre.

## SAVANNAH S

- Le problème de fonctionnement de la radio qui est survenu est solutionné.

### **3. L'atelier de construction du Zenair**

Jean-Luc, Dominique et Jean ont préparé la note à soumettre au RSA sur les modifications souhaitées dans la convention qui doit être signée entre le RSA et l'aéro-club pour la construction puis la mise à disposition du Zenair. Jean l'a adressée à Dominique SIMON, président du RSA, qui nous fera sans doute connaître prochainement la position du RSA, probablement après l'AG du RSA prévue début avril.

L'importateur a indiqué à Jean qu'il y avait un délai de 2 à ... 6 mois (sic !) pour la livraison du kit du fuselage à compter de la réception du chèque d'acompte à la commande par le RSA qui est en cours.

Il est rappelé que la liste et les prix des outillages nécessaires à l'atelier de construction est toujours attendue pour Dominique et Guy pour préparer la demande de subvention au RSA régional précédemment évoquée.

### **4. Projet hangar :**

La commission animée par Charles réoriente le projet dans deux directions :

- soit la construction d'un hangar auto-financé par le photovoltaïque dans la limite de la nouvelle puissance réglementaire, donc de moindre surface que le hangar initialement envisagé avec l'investisseur privé pressenti,
- soit la construction d'un hangar dans le prolongement des deux hangars existants financé par du mécénat d'entreprises (Bruno a prévenu Pascal TREMBLAIS, président du Club des Entreprises du Bocage, d'une prochaine sollicitation de l'aéro-club. Dominique va le contacter dès que possible) et la location longue durée d'une place par des propriétaires privés d'appareils basés (Richard fait observer qu'au montant actuel du loyer pour un appareil - dont ils auraient l'avantage d'être ainsi durablement garanti sans aléa de hausse - 3 propriétaires s'engageant pour 15 ans représenteraient un apport financier de  $45 \times 3 \times 12 \times 15 = 24.300 \text{ €}$ ).

Pascal invite à se rapprocher du club des Sables d'Olonne où un hangar va être intégralement démonté, des éléments de bardage et les portails pouvant peut-être être réutilisés.

Les administrateurs mandatent Charles pour faire procéder aux études préalables indispensables et aux devis utiles pour apprécier la faisabilité et les coûts de l'une et l'autre solution. Il est convenu que plusieurs entreprises doivent être contactées de façon à évaluer les marges concurrentielles potentielles.

## **5. Assemblée générale de la FFA**

Jean-Luc est nominativement inscrit avec Fred pour assister très prochainement à l'assemblée générale de la FFA. Les inscriptions sont closes de telle sorte qu'il n'est pas possible à Pierre se s'y rendre à sa place et au demeurant, Pierre n'aurait de toutes façons pas été disponible. Il propose de différer l'annonce du changement de président à la FFA après l'AG et, en interne, de déléguer Jean-Luc pour y représenter l'aéro-club. Tous les administrateurs en sont d'accord.

### **Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :**

- **Vendredi 18 avril à 18 heures : prochain bureau suivi à 20 heures : de l'habituel dîner convivial ouvert à tous les membres du club**
- **Vendredi 16 mai à 19 heures : prochain conseil d'administration**
- **Dimanche 18 mai : AERO-BBQ**
- **Mardi 17 et mercredi 18 juin : Sortie à Rebeyrote. S'inscrire auprès de Philippe Texier**

**BONS VOLS A TOUTES ET TOUS !!!!**

Le Secrétaire,

Le Président,